



الجامعة التونسية للتّيس
Fédération Tunisienne de Tennis

Commission d'Organisation

Direction Technique Nationale

Championnats de Tunisie par Equipes 2025

Règlements Généraux

* Jeunes *

Article I :

Les Championnats de Tunisie par équipes sont organisés par la Fédération Tunisienne de Tennis, ils sont ouverts à tout les clubs affiliés durant la saison sportive 2024/2025 et engagés dans la catégorie Jeunes.

Article II : Composition de l'équipe :

- 1 joueur de 10 ans et moins (Poussin)
- 1 joueuse de 10 ans et moins (Poussine)
- 1 joueur de 12 ans et moins (Benjamin)
- 1 joueurs de 12 ans et moins (Benjamine)
- 1 double Garçon ou Fille / 12 ans et moins (Avec un commun accord entre les deux capitaines pour choisir Garçons ou Filles ou bien un tirage au sort)

Soit cinq rencontres disputées (4 simples et un double), chaque capitaine est invité à inscrire sur la feuille de match tous les membres de son équipe avec un minimum de 4 joueurs et un maximum de 8 joueurs.

Toute équipe qui se présente avec seulement 3 joueurs sera déclarée forfait.

La présentation des licences des joueurs et du capitaine lors de chaque rencontre est obligatoire. Les vérifications des licences par le Juge Arbitre et les deux capitaines doivent impérativement se passer en présence de tous les joueurs soit une demi-heure avant l'horaire prévu pour la rencontre.

NE PEUVENT ÊTRE INSCRITS SUR LA FEUILLE DE MATCH QUE LES JOUEURS PRÉSENTS LORS DE LA VÉRIFICATION DES LICENCES.

En absence d'une équipe, le forfait sera déclaré par le Juge Arbitre 15 minutes après l'heure prévue pour la rencontre.

Article III : Surclassement :

Un seul sur classement sera autorisé pour les catégories Masculines et **un seul surclassement** sera autorisé pour les catégories Féminines.

Seuls les cas suivants sont possibles comme un sur classement :

- Un poussin 2ème année (Natif 2015) peut jouer dans les Benjamins
- Une poussine 2ème année (Natif 2015) peut jouer dans les Benjamines

Un joueur ou une joueuse ne peut prendre part à plus d'une catégorie

Article IV :

Un joueur ne peut en aucun cas jouer le même jour dans la catégorie des Jeunes Gens et celle des Adultes.

Article V :

Tous les matchs de simples poussins et poussines se déroulent en 2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 joueurs si le score est d'un set partout.

Tous les matchs de simples benjamins et benjamines sont disputés aux meilleurs des trois sets avec application du jeu décisif (Tie- break) dans tous les sets, tout en appliquant le No Ad System

Tous les matchs de doubles se déroulent en 2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 équipes si le score est d'un set partout.

Article VI :

Pour chaque rencontre, la Fédération Tunisienne de Tennis désigne le staff arbitral nécessaire (un Juge Arbitre Fédéral + des Arbitres de chaises ou des Superviseurs). Les clubs qui reçoivent sont appelés à fournir au juge arbitre 5 boîtes de balles neuves de 4 balles chacune et mettre à sa disposition 4 arbitres âgés de plus de 15 ans.

Les poussins et poussines joueront avec les balles soft alors que les benjamins et benjamines avec des balles dures.

En cas d'absence du Juge Arbitre, la rencontre doit impérativement avoir lieu, un des deux capitaines sera tiré au sort pour diriger cette rencontre, et ce, après information et aval du Juge Arbitre Général.

Article VII :

Les matchs auront lieu les samedis et dimanches ou un jour férié selon la programmation de la Commission Centrale d'Organisation et doivent se jouer sur des courts de même nature sauf en cas d'intempéries et après aval du Juge Arbitre.

L'équipe qui reçoit, disposant de deux types de surfaces différentes dans son club, doit annoncer la surface choisie pour les différents matchs de la rencontre au moins quatre jours avant la date prévue

Article VIII : Ordre des matchs :

a) Sur 2 courts :

	<u>Court n° 01</u>	<u>Court n° 2</u>
<i>Suivi de</i>	Benjamin	Benjamine
<i>Suivi de</i>	Poussin	Poussine
<i>Suivi de</i>	Double Garçons ou Filles	

b) Sur 4 courts :

Tous les matchs de simples se jouent simultanément, suivis du match de double.

Article IX :

Tous les matchs d'une seule rencontre doivent être joués même si la victoire est déjà acquise pour l'une ou l'autre équipe pour la phase des poules.

Pour la phase du tableau final à élimination directe le match du double peut ne pas être jouer

Article X :

- * Équipe vainqueur : 2 points
- * Équipe perdante : 1 point
- * Équipe déclarant forfait : 0 points

Article XI :

- ☐ Dans le cas où les deux équipes occuperaient le même nombre de points, il sera tenu compte de leur confrontation directe.
- ☐ Dans le cas où 3 ou plusieurs équipes occuperaient le même nombre de point il sera tenu compte successivement de ce qui suit :
 - 1- Pourcentage des matches gagnés,
 - 2- Pourcentage des sets gagnés,
 - 3- Pourcentage des jeux gagnés,

Article XIII :

Dans le cas de la suspension d'une rencontre suite à des intempéries, obscurité ou tout autre cause justifié par le juge arbitre, les points suivants sont a appliqué :

- 1 - tout match joué son résultat est acquis.
- 2 - une nouvelle date sera fixée par la FTT pour compléter le reste des matchs non joués de la rencontre suspendue
- 3 - la composition de deux équipes déclarée lors de la rencontre sera maintenue pour le reste des matchs non joués avec exception accordée pour le capitaine de l'équipe s'il n'est pas joueur dans la rencontre.
- 4 – Tout accord déclaré lors de la rencontre initiale (Tirage de double ou surface) sera maintenu pour le reste des rencontres non joués

Article XIV : Principe de la compétition - Année 2025

Toutes les équipes engagées seront réparties en poules. A la fin de la phase des poules les deux premières de chaque poule seront qualifiées pour un tableau Final à élimination directe, dont le tirage au sort sera effectué le même jour de la constitution des poules.

Un tirage au sort déterminera l'ordre des matches des Poules ainsi que les lieux des rencontres.

Pour le tableau Final à élimination directe le lieu des rencontres est fixé par tirage au sort le jour de la composition des poules.